



association française
de l'aluminium

17, rue Hamelin
75783 Paris cedex 16

Communiqué de presse

L'utilisation de sels d'aluminium est bénéfique pour le traitement de l'eau de boisson

L'Association Française de l'Aluminium (A.F.A.) répond aux allégations de l'émission *Hors Série Post Scriptum* présentée par France 3 sur les éventuels effets néfastes de l'aluminium sur la santé.

18 mai 2010

Lundi 17 mai, un documentaire de Sophie Le Gall intitulé « Du poison dans l'eau du robinet » a été diffusé sur France 3 lors de l'émission *Hors Série Post Scriptum* présentée par Marie Drucker.

Le documentaire dénonce une qualité de l'eau qui ne respecterait pas certaines normes sanitaires, pouvant entraîner des maladies telles que le cancer ou la maladie d'Alzheimer. Sont mis en cause les nitrates, les pesticides, les médicaments et l'aluminium. Le documentaire inclut de façon erronée l'utilisation des sulfates d'aluminium dans les causes de la maladie d'Alzheimer. Nous dénonçons cette affirmation qui ne repose sur aucune base scientifique démontrée.

Le sulfate d'aluminium est utilisé depuis des décennies dans le traitement de l'eau. Ses propriétés permettent d'éliminer les matières organiques telles que les virus, les bactéries... Ce procédé de traitement de l'eau est actuellement le plus utilisé.

Il n'y a aucune preuve à ce jour que l'aluminium induise, aggrave ou accélère des pathologies de type maladie d'Alzheimer. Depuis ces cinquante dernières années, de nombreux travaux scientifiques et études ont été menés, et ne permettent pas de conclure à une éventuelle relation entre l'aluminium et la maladie d'Alzheimer.

L'Organisation Mondiale de la Santé (O.M.S) a d'ailleurs établi une valeur de concentration maximale admissible de 0,2mg d'aluminium par litre d'eau ; cette valeur est basée sur des critères physico-chimiques (couleur, turbidité) et non sur des effets sanitaires. L'Union Européenne et la France ont adopté les mêmes valeurs.

Les trois agences sanitaires françaises - l'agence française de sécurité sanitaire des aliments, l'agence française de sécurité sanitaire pour les produits de santé et l'Institut national de veille sanitaire - ont déjà porté leur attention sur le sujet des sels d'aluminium dans l'eau de boisson à travers une étude approfondie qui a duré 3 ans. Cette étude indique clairement, **qu'à partir de l'ensemble des données disponibles, rien ne permet d'affirmer que l'exposition à l'aluminium par l'eau, les aliments ou les produits de santé aux doses habituellement consommées par la population française entraîne une augmentation de risque.**

L'A.F.A. accorde une importance prioritaire aux travaux scientifiques menés sur le sujet dans le cadre de son engagement de transparence et de responsabilité dans les domaines de la santé et de la protection de l'environnement.

L'A.F.A. s'étonne enfin qu'une telle émission ait pu être diffusée sans qu'elle ait été interrogée lors du reportage ou invitée au débat qui l'a suivi, malgré la demande qu'elle avait formulée en ce sens auprès des responsables de l'émission.

À propos de l'Association Française de l'Aluminium

L'Association Française de l'Aluminium rassemble les entreprises qui produisent en France de l'aluminium métal ou des alliages, des demi-produits en aluminium et alliages mécaniques et les filiales d'entreprises productrices qui distribuent ces demi-produits en France. L'Association a notamment pour objet de :

- Rassembler les entreprises adhérentes, faciliter leurs rapports, conduire leurs actions collectives.
- Promouvoir les intérêts généraux et spécifiques de ses membres.
- Représenter la profession auprès des administrations publiques nationales et internationales.
- Communiquer aux membres toute documentation utile.
- Exercer devant toute juridiction les actions nécessaires à la sauvegarde des intérêts collectifs.
- Organiser et gérer tout service d'intérêt collectif, notamment dans le domaine de la communication.

Au sein de l'Association le Groupement des Lamineurs et Fileurs d'Aluminium (GLFA), regroupe les entreprises spécialistes de ces métiers.

L'Association est membre de l'EAA (European Aluminium Association) qui rassemble et représente les industriels de l'aluminium en Europe.

Pour plus d'informations veuillez contacter :

Contact Presse

Mina Bishop

CLAI

Tél. : +33 1 44 69 54 07

+33 6 78 98 87 36

mina.bishop@clai2.com